

## « Fond de carte »

Entretien avec Eric Delamotte

Éric Delamotte et Pierre Delcambre

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2423>

DOI : [10.4000/edc.2423](https://doi.org/10.4000/edc.2423)

ISSN : 2101-0366

### Éditeur

Université de Lille

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1996

Pagination : 127-134

ISBN : 978-2-07-677030-8

ISSN : 1270-6841

### Référence électronique

Éric Delamotte et Pierre Delcambre, « « Fond de carte » », *Études de communication* [En ligne], 19 | 1996, mis en ligne le 27 novembre 2011, consulté le 19 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2423> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.2423>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 mars 2021.

© Tous droits réservés

---

# « Fond de carte »

Entretien avec Eric Delamotte

Éric Delamotte et Pierre Delcambre

---

- 1 Eric Delamotte est Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université de Rouen ; socio-économiste, il participe aux travaux du Séminaire Industrialisation de la Formation
- 2 *Études de Communication* a voulu lui demander quel était le regard d'un socio-économiste sur la thématique de ce numéro, avec quels concepts il pouvait approcher les questions soulevées par l'apparition, dans le paysage de la formation, de « nouveaux lieux », d'« espaces innovants ». Entretiens et échanges se sont succédés : en est issu le texte qui suit.
- 3 *Études de Communication* : *Les auteurs de ce numéro ont tenté de décrire des processus d'innovation qui se développeraient dans de « nouveaux lieux », sites d'accès à des communications dans un environnement de nouvelles technologies, espaces dont l'existence semble prototypique, dont l'émergence combine des volontés locales de construire une vitrine dans un lieu et le hasard heureux des partenariats réussis. Que disent les économistes à propos des questions relatives à l'espace, aux territoires et aux « nouveaux lieux » ?*
- 4 Eric Delamotte : Il me semble que, lorsque l'on veut réfléchir aux « nouveaux lieux de formation », il est intéressant d'observer le travail produit par les économistes à propos des questions de territoire ou d'espace et d'analyser le regain d'intérêt pour l'étude locale des mutations économiques que l'on constate actuellement dans cette discipline. Cette observation est instructive pour nous positionner dans nos recherches respectives. Pour planter le « décor », disons qu'il y a deux traditions en économie qui intègrent dans leurs problématiques les questions de lieux. L'une et l'autre ont développé des manières de visualiser l'activité économique, notamment dans des cartes.
- 5 La première longue et vieille tradition est celle de l'économie spatiale. Nous avons tous en souvenir nos manuels du secondaire avec des cartes où figurent des grands cercles et des espaces travaillés par des flèches représentant les flux économiques. Avec une telle perspective, la dimension macro-économique domine, le local n'existe pas. On trace le mouvement des marchés, les zones de consommation et de production ; les

espaces sont traités comme des zones d'échanges, en quelque sorte des espaces « vides ». Les travaux de Braudel sur la dynamique du capitalisme montrent que, *mutatis mutandis*, ce mode de présentation est déjà présent au XVII<sup>ème</sup> siècle. Les cartes désignaient les ports et liaisons où le commerce s'effectuait. Progressivement, alors que les Etats-Nations se développent, à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on assiste à une modification de la cartographie : des échanges entre villes, on arrive aux échanges entre nations. La maîtrise de la science cartographique est un signe fort du pouvoir et cette dernière est au service des Princes. Une économie nationale, c'est un espace politique transformé par l'Etat en un espace économique cohérent, unifié et homogène. L'image actuelle avec, d'un côté, les pays nantis de ressources naturelles et d'industries et, de l'autre, les pays sous-développés, résume cette représentation économique du monde.

- 6 Il y a une deuxième tradition intéressante à observer, c'est l'économie industrielle. Cette tradition ne date pas d'hier, elle non plus. Dans ce cadre, l'espace est « rempli ». Souvenons-nous encore des cartes de France où, gamins, nous apprenions que, dans le Nord, il y avait des mines, la sidérurgie, la pêche ; dans d'autres régions, le textile, l'élevage ou la vigne. On mettait en avant les industries lourdes, les secteurs primaires et secondaires. Ce type de cartes exprime le façonnement d'un territoire national en fonction d'une idée économique du développement. En effet, le développement économique exige, dans le même temps, la disponibilité de capitaux financiers et techniques et des ressources naturelles. Les cartes donnent à voir que le facteur de production déterminant se situe du côté du capital, c'est-à-dire des machines et des matières premières et non dans les ressources humaines. On ne demandait rien d'autre à des masses de manœuvres que la force de leurs bras et une présence passive dans le cadre d'un travail en miettes. Cette vision centrée sur le poids des outils de production n'a pas disparu : aujourd'hui, quand on évoque le Nord et les processus de mutations industrielles, on met en lumière les effets prégnants de ces industries.
- 7 On a en conséquence deux visions simplifiées de ce que sont les territoires et les espaces. Il y a, d'une part, une vision des circulations et des échanges. On privilégie alors les notions d'espace ou de zone (organisée ou non par les Etats). Il y a, d'autre part, une vision économique qui se construit en fonction des modes de production. La coexistence de ces deux perspectives nous amène à ne pas trop rapidement fixer l'utilisation des deux expressions. D'autant plus qu'il existe aujourd'hui un renouveau de la tradition de l'économie industrielle. On assiste en partie à une reconversion des thématiques de recherche qui passent d'une vision macro-économique à une perspective micro-économique et locale.
- 8 *Etudes de Communication : Ainsi, ceux qui traiteraient des lieux et des territoires s'inscriraient dans une perspective « micro ». Qu'apprenons-nous de ces approches du « local » ?*
- 9 Eric Delamotte : Espace et territoire, dans une dimension macro-économique, ne sont pas la même chose que quand on travaille sur les districts, les zones d'emploi, sur des territoires partagés... Il est avantageux, quand on s'essaie à penser les lieux et les territoires, d'examiner les paradigmes que les économistes ont pu construire ces dernières décennies dans le cadre de la problématique de l'innovation. A partir du constat que l'on a fait de l'absence d'une dimension humaine et culturelle attachée à la présentation d'une économie spatiale ou industrielle, on peut essayer de voir comment le local est traité, comment le lieu où s'effectuent les innovations est perçu. Pour schématiser on a trois cas de figure.

## Le paradigme du marché autorégulateur

- 10 La tradition économique est partie d'une conception où l'espace est « neutre ». En quelque sorte, on conteste une relation entre espace et changement économique. Au mieux, ou au pire, l'espace est modelé par l'économie, il impose sa configuration et laisse des traces (région en reconversion). Le capitalisme est travaillé par le changement, dans un processus de mutation industrielle qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique en détruisant continuellement ses éléments vieillissants. L'innovation est à la fois l'impulsion fondamentale qui met en mouvement le capitalisme et la condition de sa reproduction permanente. Dans un tel paradigme, le moteur de la mutation est essentiellement technologique et la pression de l'économie de marché, le souci de la performativité serait une « loi ».
- 11 Une telle conception de la dynamique du capitalisme conduit à nier l'inscription dans le temps et dans l'espace du processus d'innovation. En privilégiant l'inventeur et l'entrepreneur comme héros du drame de la « mutation », on laisse de côté des groupes et des espaces sociaux travaillés par des logiques territoriales, identitaires et symboliques.

## Le paradigme des espaces différenciés

- 12 Il faut attendre le milieu des années 70 pour que, à la faveur de la crise, les économistes commencent à s'intéresser aux aspects régionaux des problématiques industrielles. L'approche de la région s'organise en fonction d'une perspective systémique. On met l'accent sur le système des relations entre acteurs à l'intérieur d'un territoire. Par exemple, la créativité des entreprises High Tech est favorisée par l'existence de services comme les universités, les moyens de communications. L'action économique est modelée et contrainte par la structure des relations sociales dans lesquelles les acteurs économiques sont inscrits.
- 13 Ce cas de figure est celui d'un territoire favorable au changement et à l'innovation. Nous sommes, pour ainsi dire, en face de lieux qui « étayent » l'extension et la transformation du capitalisme. Les discours actuels sur le « tissu » local, ou encore sur l'aménagement du territoire, participent, à mon sens, de ce paradigme. L'apparition de nouveaux partenariats avec les entreprises modifie les structures politico-administratives et vient transformer le rapport avec le territoire. Dans ce schéma, on valorise la concurrence accrue entre collectivités. De sorte que l'on met en lumière l'accroissement des déséquilibres territoriaux.
- 14 En bref, l'espace accompagne le développement comme une bonne terre qui permet à une plante de pousser. La dynamique économique reste indépendante mais elle ne se développe bien que dans certaines « terres ». Dans ce paradigme, on retiendra que les relations entre acteurs à l'intérieur d'un espace induisent un interventionnisme économique : le lien entre territoire et capitalisme est dynamique.

## Le paradigme du développement endogène

- 15 Enfin un troisième paradigme est à l'œuvre dans les réflexions ouvertes par l'analyse des réussites et des échecs des reconversions industrielles. L'effondrement de l'activité traditionnelle et la reconversion dans des domaines nouveaux ou rénovés ont été l'occasion pour les économistes d'observer dans différentes régions des processus de rupture et de continuité de la dynamique économique. Dans ces cas, les mutations sont comprises au regard d'une culture industrielle partagée par les acteurs d'une région. En d'autres termes, le potentiel d'un milieu est à l'origine de la mutation industrielle.
- 16 *Etudes de Communication : Ce paradigme s'appuie-t-il sur des exemples ?*
- 17 Eric Delamotte : Pour expliciter cette perspective, on a l'habitude de prendre le cas de la montre Swatch. En effet, cette innovation est le produit de la reconversion d'une région : l'arc jurassien suisse. Ce cas montre que la cohésion du milieu, liée à une culture traditionnelle, aide ceux de ses éléments qui cherchent à mettre en œuvre de nouvelles stratégies. Historiquement, l'organisation cantonale de la filière horlogère a contribué à sa domination sur le marché mondial de la montre de qualité avant la concurrence japonaise. La sortie de crise de la filière horlogère (40% de pertes d'emploi) a révélé le caractère global de l'économie locale, et, par-delà la division du travail, la solidarité de toutes les composantes d'un territoire.
- 18 Pour Maillat, Nemeti, Pfister et Lecoq<sup>1</sup>, la réussite de la Swatch s'explique par la culture industrielle singulière partagée par les acteurs d'une région. Pour comprendre cette situation, on parle de dynamique locale, avec des aspects de coopération technologique, mais aussi de mobilisation de fonds de proximité. Les notions de « milieu » ou de « réseau d'innovation » enrichissent la réflexion sur le contexte organisationnel de l'innovation.
- 19 *Etudes de Communication : Ainsi les économistes disposent de trois paradigmes concernant les mutations industrielles. Ne s'agit-il pas tout simplement de modèles différenciés devant répondre à des descriptions selon les types d'activité concernés. Sont-ils issus d'une réflexion spécifique sur le rôle joué par le territoire dans les mutations industrielles ?*
- 20 Eric Delamotte : On peut au moins observer que les représentations du rôle que joue l'espace dans les mutations industrielles sont fort différentes. Dans le premier paradigme, le plus ancien, le territoire est la conséquence de l'activité de l'innovateur. C'est cette activité qui structure, remplit, construit. La logique du capitalisme est première. S'il y a intervention du politique, c'est comme un allié qui doit abolir les barrières et favoriser le « laisser faire, laisser aller ». Dans la seconde, le territoire est un espace défini par un réseau de relations entre différents acteurs. Dans ce paradigme des *espaces différenciés*, utilisé notamment pour l'analyse de l'apparition des technopoles, il s'agit de faire venir sur son territoire des innovateurs. En organisant des externalités favorables à l'implantation (la localisation) des innovateurs. Le territoire est un lieu d'accueil qui peut générer de la richesse s'il stabilise les innovateurs en favorisant leur activité. Dans le dernier paradigme, le territoire est plutôt un pays fort, avec une identité constitutive d'un dynamisme local coordonné : le territoire mobilise ses propres ressources. La richesse est constituée par le patrimoine et la capacité à conduire des démarches d'apprentissage. Cette dernière approche, qui ne s'oppose pas à la seconde, permet de dégager des propositions nouvelles quant à l'articulation entre dynamique industrielle et dynamique des territoires.

- 21 Pour conclure, de manière non définitive, sur ce point, je dirai que la description de ces trois paradigmes fait ressortir l'association de plus en plus intime entre espaces et territoire d'un côté, et individus, de l'autre. Il y a, il me semble, une montée en puissance des facteurs collectifs (sociaux, politiques et culturels) pour expliquer les innovations.
- 22 *Etudes de Communication : Dans le paradigme des « espaces différenciés » comme dans celui du développement endogène, apparaissent d'autres acteurs notamment les acteurs politiques que sont les élus locaux, régionaux. L'introduction de tels acteurs n'implique-t-elle pas ipso-facto une modification radicale dans la manière de prendre en compte l'espace ? Euro-régions, bassins d'emploi, départements, n'y a-t-il pas là des configurations administratives et politiques du territoire ?*
- 23 Eric Delamotte : Les problèmes se présentent de façon moins simple qu'on ne le pense au départ. Dans le deuxième paradigme, quand on parle de territoires différenciés, il y a bien l'idée d'un interventionnisme. Le territoire se mettant au service d'un développement économique, apportant des aides, cherchant la coopération... Il y a là une sorte de partage entre l'entrepreneur et le politique. En revanche, dans la conception endogène du développement, le politique intervient, peut-être, mais ce n'est pas prédominant. Ce sont plutôt les réseaux préétablis, la capacité à travailler ensemble, à nouer des contacts permanents, formels, à travers des contrats de travail, de production, et informels, à savoir des lieux d'échange... et là, le politique se trouve dilué comme un des possibles acteurs. Reste que les tactiques déployées par les acteurs s'inscrivent dans un territoire fini. Rappelons-nous comment De Certeau opposait le « territoire » à l'« espace » : le territoire est un espace administré. Celui-ci circonscrit un terrain d'appropriation. Ce faisant, le territoire assure une identité. Le territoire, à la différence de l'espace, permet la création des répertoires collectifs : le territoire, c'est exactement un espace symbolisé.
- 24 *A travers ces trois paradigmes, il me semble qu'il y a un basculement de la notion de territoire à celle de réseau.*
- 25 Ceci est vraisemblable. Dans l'économie industrielle qui date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il y a l'idée, déjà *d'atmosphère industrielle*, qui produit ce que les économistes appellent les « externalités ». Pour faire simple, en économie, c'est ce qui favorise de l'extérieur le développement, mais dont on a du mal à mesurer les effets. Marshall dit notamment que les économies d'échelle générées par la taille, dans la grande industrie, sont permises par la manifestation d'économies externes aux firmes, notamment par les compétences des techniciens. Les externalités s'expliquent principalement par l'échange d'informations, qui se situe « hors marché ». Et là, ce qu'on met en avant pour expliquer l'innovation sur certains espaces ou territoires, ce sont des processus interactifs de communication. En bref les réseaux.
- 26 Avec l'hypothèse des réseaux, on met alors en avant le fait que la performance des systèmes productifs s'explique par la coopération formelle et informelle entre acteurs. Avec les processus d'apprentissage collectifs, les processus d'essai et d'erreur, et donc quelque part de capitalisation, il s'agit là d'un degré « supérieur » au simple *échange* d'information. Reste que cette capitalisation est diffuse, partagée pour le moins ; d'où la difficulté pour les économistes de mesurer cela.
- 27 *Etudes de Communication : Ce numéro s'intéresse à des « terrains », un lieu à Bruxelles, un lieu à Boulogne. A partir de ces lieux d'observation on cherche à penser ce qui - hypothèse - serait*

« nouveau lieu de formation ». Or le terme de « lieu » apparaît souvent dans le paysage intellectuel de la recherche contemporaine... Des anthropologues (comme Augé, et on en retrouve des échos chez des chercheurs en sciences de la communication, comme dans *Etudes de Communication* n° 18, avec G. Derèze) s'interrogent sur le concept en construisant ceux de « non-lieu » et de « sur-lieu »... Un sociologue comme P. Bourdieu dit, dans *La misère du monde*, son refus du terme... Comme membre de ce groupe de travail qui cherche à penser en référence aux théories économiques, comme te situes-tu par rapport au terme de « lieu » ?

- 28 Eric Delamotte : Si on se décale par rapport à la problématique économiste, on peut dire, à la suite de Simonot<sup>2</sup> qu'il y a deux grandes conceptions de l'espace qui s'affrontent. La première, c'est la cartographie moderne : vision synoptique d'un espace qui s'opère à travers le déplacement d'un regard. Celle-ci s'oppose au génie du lieu qui, lui, est une projection imaginaire où un espace est habité par un esprit. C'est intéressant de les opposer, parce que l'on voit qu'aujourd'hui, chez les économistes, le sens, l'histoire, l'esprit, la culture (d'entreprise, d'une région...) deviennent des éléments sensibles.
- 29 Si l'on se situe sur la très longue durée, on notera que, pendant longtemps, le génie du lieu fut dominant dans les représentations des territoires. L'ange gardien des Romains se rapportait à un espace fini. Puis, le monde moderne arrivant, le génie du lieu a été relégué aux marges des cartes. Il y a bien encore des animaux imaginaires, mais à l'extérieur des territoires, dans les mers, dans les airs... Enfin l'esprit du lieu est devenu un lieu utopique. La carte, avec l'Occident, s'est développée, est devenue un outil de rationalisation, un outil de savoir. Mais, finement, quand on regarde ce qui se passe aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, en même temps que la cartographie devient une science importante, se développe la carte du Tendre. On est en présence d'une cartographie morale et subjective. Comme si l'on opposait un espace public rationnel et un espace privé subjectif. Bref, le sens a été évacué, en quelque sorte : soit dans l'imaginaire, soit dans le domaine du privé.
- 30 Paradoxalement aujourd'hui, on assiste à un retournement relatif dans la manière dont on perçoit les lieux. Le « fond de carte » se déplace. Le besoin de comprendre la spécificité de l'action humaine fait réapparaître des arguments tenus auparavant pour secondaires ou illusoire. D'abord, il y a une réactivation des lieux qui font sens ; les « lieux de mémoire », pour l'histoire, participent à ce mouvement. En économie, nous l'avons vu, les lieux comme espaces délimités sont des territoires qui font sens et qui produisent du sens. On interprète l'action économique au travers des normes, des formes de mobilisations et des modes de justification pour des communautés qui vivent et travaillent, s'inscrivent et s'investissent.
- 31 L'usage du terme « lieu », pour des chercheurs s'intéressant aux mutations de la formation, est peut-être, en fin de compte, emporté dans ce mouvement que j'évoque, qui ne serait que le retour en force à la fois d'un ancien modèle de représentation et la nouvelle mise en valeur de tout ce qui se rapporte à l'immatériel, au patrimoine et à l'intelligence humaine.
- 32 Entretien et échanges menés par P. Delcambre.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Maillat, D., Nemeti, F., Pfister, M. et Lecocq, B.,** (1995), « Technological district and innovation : the case of the Swiss-Jurra arc », *Regional Studies*, vol. 29 n°3, p. 251-263.

**Simonot, B.,** (1993), *Genius loci*, Ed L. Fromage, Rouen.

## NOTES

1. Maillat, Nemeti, Pfister et Lecocq (1995) « Technological district and innovation : the case of the Swiss-Jurra arc », *Regional Studies*, vol. 29 n°3, p. 251-263.

2. Simonot, B., (1993), *Genius loci*, Ed L. Fromage, Rouen.

---

## AUTEURS

### ÉRIC DELAMOTTE

**Eric Delamotte** est Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université de Rouen ; socio-économiste, il participe aux travaux du Séminaire Industrialisation de la Formation

### PIERRE DELCAMBRE

**Pierre Delcambre**, professeur en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Lille 3, anime les travaux de l'équipe « communications organisationnelles » de Gérico Il participe au GDR « Langage et travail » ainsi qu'au groupe de recherche sur les communications organisationnelles de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Il travaille depuis une quinzaine d'années sur le terrain des établissements d'action sanitaire et sociale. Publication encours (sept 1997) *Ecriture et communications de travail* (Presses Universitaires du Septentrion).